

**FORMATION THEORIQUE PERMIS T - AEROPORT PARIS-CDG- AXXIS
FORMATION - AUTORISATION DE CIRCULATION AIRES DE TRAFIC (T)**

Course Code PERMIS-AXXIS-CDG-FR

Prerequisites	Le stagiaire devra être titulaire des autorisations/permis de conduire du véhicule /engin pour lequel il demande une autorisation de conduite permis T, d'un titre de circulation aéroportuaire (badge rouge) sur l'aéroport Paris-Charles de Gaulle et d'un document d'identité. Pour la formation dispensée en e-learning, le stagiaire doit disposer d'un ordinateur et d'une bonne connexion internet. L'ordinateur doit disposer d'une carte de son et de haut-parleurs ou d'écouteurs. Le navigateur utilisé pour suivre la formation devra être à jour. Pour la formation dispensée en e-learning, le stagiaire doit disposer d'un ordinateur et d'une bonne connexion internet. L'ordinateur doit disposer d'une carte de son et de haut-parleurs ou d'écouteurs. Le navigateur utilisé pour suivre la formation devra être à jour.
Description	Cette formation AXXIS FORMATION est agréée par le Safety Manager de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle (Décision d'agrément n°CDGO - 2019/19, disponible sous la rubrique "agréments" de notre site internet). Cette formation permet de délivrer la partie théorique (initiale et périodique) de la formation. Le stagiaire, une fois sa partie théorique validée, devra valider sous 40 jours la partie pratique de cette formation. Notice PERMIS T Teaching methods: Interactive E-Learning session
Target Group	Toute personne devant conduire sur les aires de trafic de l'aéroport Charles de Gaulle. Cette formation permet de délivrer la partie théorique (initiale et périodique) de la formation. Le stagiaire, une fois sa partie théorique validée, devra valider sous 40 jours la partie pratique de cette formation.
Course Objective	Connaître la réglementation et les consignes permettant de conduire en sécurité sur les aires de Trafic de l'aéroport Charles De Gaulle. Attention, cette formation doit être complétée par une formation pratique obligatoire à la charge de l'employeur pour permettre la délivrance du permis T.
Training Language	French
Duration	3 heures minimum (exclus test final)
Final Test	Lors de l'examen final, 20 questions seront sélectionnées parmi les questions fournies par ADP et les questions développées par AXXIS FORMATION. Le stagiaire devra réussir son test final avec un minimum de 80 % de bonnes réponses pour valider sa formation. Une fois la formation validée par le stagiaire, un email contenant l'attestation est envoyé au MANAGER en charge de son inscription. En cas d'échec au test final, un email sera envoyé à formation.roissy@gigroup.com . Le stagiaire pourra ainsi discuter avec son formateur des raisons de son échec (problème de langue, de compréhension d'un point de cours etc). Une nouvelle chance pourra en aval lui être attribuée. En cas de nouvel échec, le manager en charge de l'inscription du stagiaire pourra décider ou non de réinscrire le stagiaire à cette formation.
Certification	Une fois la formation validée par le stagiaire, un email contenant l'attestation est envoyé au MANAGER en charge de son inscription. L'attestation de formation est signée par le formateur habilité d'AXXIS Formation, centre de formation agréé par ADP (décision d'agrément n°CDGO-2019/19).

FORMATION THEORIQUE PERMIS T - AEROPORT PARIS-CDG- AXXIS FORMATION - AUTORISATION DE CIRCULATION AIRES DE TRAFIC (T)

Validity

FORMATION THEORIQUE PERMIS T - AEROPORT PARIS-CDG- AXXIS FORMATION - AUTORISATION DE CIRCULATION AIRES DE TRAFIC (T)

2 ans

FORMATION THEORIQUE PERMIS T - AEROPORT PARIS-CDG- AXXIS FORMATION - AUTORISATION DE CIRCULATION AIRES DE TRAFIC (T)

Key Topics Programme: I. Réglementation applicable et les règles à respecter sur Paris-Charles de Gaulle Test intermédiaire II. Zonage et la cartographie de la plate-forme Test intermédiaire III. Modalités d'accès au côté piste de l'aéroport Test intermédiaire IV. Inspection du véhicule avant utilisation Test intermédiaire V. Principes généraux relatifs à la circulation des véhicules Test intermédiaire VI. Règles générales de sécurité sur l'aire de mouvement Test intermédiaire VII. Circulation des véhicules autour du poste avion Test intermédiaire VIII. Aire de manœuvre Test intermédiaire IX. Procédures d'urgence Test intermédiaire X. Amélioration continue de la sécurité Test intermédiaire Test final